

TOUS À L'ÉCOLE
le prêt pour payer l'école de vos enfants

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

www.lemedium.info
LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0302 du 24 au 30 Juillet 2018- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE :

**QUE VIENNE
LE 1er AOÛT**

P.3



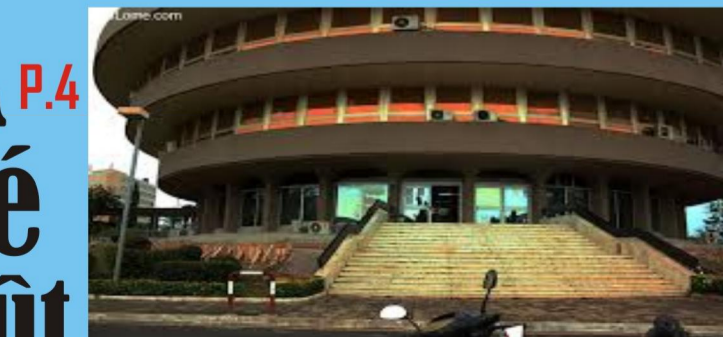
Le ministre Gilbert Bawara



Antoine Folly, membre de la C14

FINANCES :

**Le Togo va chercher 40 Milliards
de francs CFA
sur le marché
financier en Août**



Le Trésor public

ODD:
**Les avancées du Togo
exposées par le Premier
Ministre à New York** P.5



Le PM Komi Selom Klassou

ECONOMIE :

**Réduction des lacunes dans la
prestation des services publics,
la Banque Mondiale appuie le
Togo avec 16 milliards de F CFA**

P.4



Pierre Laporte, Directeur des opérations de la Banque mondiale

CLIMAT DES AFFAIRES :

**5.395 entreprises
créées au 1er
semestre 2018**

P.2

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 24 Juillet 2018

Matin:

Pluie

24°C

Après-midi:

Averse

29°C

EDITO

Le Pardon, une folie libératrice

Notre pays le Togo traverse depuis quelques semaines, des moments politiques assez difficiles. Les positions politiques se sont carrément radicalisées qu'on se demande comment va être la suite ?

Le tableau est sombre et très inquiétant. Certains appellent sans commune mesure à travers les réseaux sociaux à la haine ethnique et tribale. A la destruction du pays.

Aujourd'hui, les Togolais se sont tellement braqués qu'il est difficile de parler de liberté d'opinion, de liberté de pensée. Chacun voulant qu'autrui pense comme lui, réfléchisse comme lui et de surcroît dans les mêmes conditions de température et de pression atmosphérique.

Le Togo est un pays béni. De grâce que les politiques ne gâtent pas les choses avec leurs différents agendas cachés. Car ils donnent l'impression d'un Togo, d'un pays qui leur aurait été donné en héritage et c'est la place maintenant au partage du legs.

Ce que les Togolais ne doivent pas perdre de vue, et qui peut faire bouger sensiblement les lignes, c'est bien d'accorder le Pardon, de se pardonner.

Il y a nécessité que nous nous pardonions. Togolais nous sommes, Togolais nous passerons de vie à trépas.

Nous ne devons pas du tout perdre de vue que le Pardon est une folie libératrice. Disposons nos cœurs à nous pardonner, surtout vous les Acteurs politiques. Le Togo est notre Héritage commun.

Crédo TETTEH

CLIMAT DES AFFAIRES :

5 395 entreprises créées au 1er semestre 2018

Le coup d'accélérateur donné au début de cette année à l'amélioration du climat des affaires au Togo se ressent de plus en plus. L'expression la plus visible de ces réformes est la création d'entreprises qui a connu un progrès sensible depuis le début de cette année. Selon le Centre de Formation d'Entreprise, au 30 juin 2018, 5.395 entreprises ont été créées en 6 mois contre 4.638 sur la même période un an plus tôt, une progression de 16,3%.

Dans le détail, l'analyse des dites statistiques fait ressortir une augmentation sensible des Sociétés Anonyme à Responsabilité Limitée (SARL) qui sont des entreprises dont la contribution à l'économie est plus importante, comparée aux entreprises individuelles. "Les SARL créées au Togo ont connu une augmentation de 102,8%, soit 1.308 entreprises SARL en 2018 contre 645 au cours de la même période de 2017", indique-t-on à la Cellule du climat des affaires, (CCA).

L'analyse en termes d'entreprises SARL créées sans les notaires indique que les SARL créées sous seing privé ont progressé de 127,2% passant de 490 en 2017 à 1.113 en 2018 tandis que celles créées par actes notariés sont passées de 24,5% (155) au premier semestre en 2017 à 14,5% (195) du total des entreprises créées sur la période en 2018. Selon la CCA, cette hausse importante des SARL (102,8%) résulte de quelques faits majeurs, à savoir, la suppression des droits d'enregistrement et timbre, la libéralisation du capital minimum et la réduction sensible des procédures de paiement et consultation en ligne. Il y a aussi la réduction des frais de publication et le renforcement de la communication.

Il faut rappeler que les droits d'enregistrements étaient fixés à 2% du capital minimum pour les apports en numéraire et 4% du capital pour les apports en nature et les droits de timbres s'élevaient à 1.500 F.Cfa la page pour la création d'entreprise sous seing privé et 1.000



Sandra Ablam Johnson, coordinatrice cellule Climat des affaires (CCA)

F.Cfa s'agissant de la voie notariée.

En plus, il revient aujourd'hui aux créateurs d'entreprises de fixer le capital social de leur entreprise. Ce qui est une énorme avancée lorsqu'on sait qu'avant 2014, le capital social minimum pour une Société anonyme à responsabilité limitée (SARL) était fixé à un million de F.Cfa. Cette somme a été ramenée à

100.000 F.Cfa en septembre 2014.

Mais depuis décembre, un nouveau décret déterminant la forme des statuts et le capital social pour les SARL précise que le capital social et la part sociale nominale sont désormais fixés librement par les statuts. On indique aussi que la décision du gouvernement d'offrir 20% des marchés publics aux jeu-

nes et aux femmes a fortement contribué à booster la création des entreprises.

En effet, depuis l'annonce du Chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé le 03 janvier 2018, de réserver 20% de marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs togolais, les structures chargées de permettre l'application de cette annonce se sont mis en place. Le décret du 1er février 2018, formalisant la mesure en droit positif, la circulaire du ministre de l'économie et des finances portant plans de marchés à réserver aux jeunes et aux femmes, et l'élaboration d'un plan de communication pour sensibiliser les acteurs ont parachevé le dispositif. Il n'y a plus de doute que toutes ces réformes engagées par le gouvernement portent leur fruit et que la tendance haussière en matière de création d'entreprise au Togo va se poursuivre, d'autant qu'une entreprise peut être créée de nos jours en moins de 24 heures.

SOCIÉTÉ/DEUXIÈME ÉDITION DU CONCOURS " AFRICA ENERGY GENERATION PRIZE " :

Le nigérian Abiola AJALA remporte le 1er prix

Les trois meilleurs projets innovants dans le secteur de l'énergie ont été primés le vendredi 20 juillet à l'institut français de Lomé par l'Association Energy Generation dans le cadre de la deuxième édition de son concours "

Par Dodo ABALO

Africa Energy Generation Prize "

5000 euros, c'est la valeur du premier prix. Ce prestigieux des startups est remporté par le Nigérian, Abiola Ajala, pour son projet " Sunbox ". C'est un projet par lequel il entend mettre en place des kiosques dotés de panneaux photovoltaïques devant permettre aux commerçants de recharger leur portable, d'alimenter des lampes LED et de se protéger des moustiques et bien sûr de se protéger du soleil.

Le deuxième prix est revenu à la béninoise Annette ADANMENO



Le nigérian Abiola Ajala

pour son projet, " Energy Biogaz ". Cette dernière bénéficie d'un chèque de 3000 euros. Un chèque d'une valeur de 2000 euros a été octroyé au jeune Zambien Victor Masumba pour son projet Hybride Wind Turbine qui, à travers lequel il propose un système de pompage et de production d'électricité à partir de l'énergie éolienne afin de répondre aux besoins des fermes isolées en Zambie. L'énergie mécanique sera utilisée pour pomper l'eau du sous-sol à n'importe quelle profondeur, tandis que l'énergie électrique sera utilisée pour produire de l'électricité pour recharger les batteries.

Cette initiative, selon la présidente Energy Generation Astria Fataki, vise à promouvoir et à accompagner l'innovation technologique et l'entrepreneuriat social au niveau local afin d'identifier, développer et diffuser à grande échelle les solutions d'électrification " made in Africa ".

" Je suis très fier des différents lauréats et de leurs idées de projets présentées ce soir (...) L'idée est de pouvoir les accompagner pendant deux ans au développement de leur projet et nous sommes également en train de mettre en place un fonds d'investissement qui nous permettra d'investir dans ces projets une fois qu'ils seront suffisamment matures pour recevoir un investissement, de manière à être présent sur toute la chaîne de valeur de ces projets, de l'idée à la création d'entreprise viable ", a précisé Astria Fataki.

" Africa Energy Generation Prize ", est un concours panafricain d'innovations de sources d'énergie non conventionnelles organisé par Energy Generation avec l'appui de ses partenaires dont Schneider Electric, EDF, Ministère des Postes et de l'Économie Numérique, ENGIE et Akon Lighting Africa qui ont bien accompagné l'évènement.

TogoMac.com

TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès www.togomac.com

Revendeur des logiciels Sage

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07 www.sogesti.net ; info@sogesti.net

TogoAnnonce.com

Le site web des annonces le plus visité. Consulter...tes les annonces Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois- v.togoannonce.com

TogoAssurance.com

TogoAssurance est un cabinet conseil en assurance et en stratégie d'entreprise.

Nous cherchons pour vous les meilleurs prix aux niveaux des assureurs en lisant bien vos contrats d'assurance pour éviter les pièges des contrats.

-Nous assistons les gens qui ont des problèmes avec leurs assureurs pour percevoir leurs primes.

-Nous assistons des sociétés dans la rédaction des contrats de business.

visiter notre site web www.togoassurance.com



Récapissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux. Prochaine parution le mardi 31 Juillet 2018

POLITIQUE : QUE VIENNE LE 1er AOÛT

Plus qu'une semaine, et la fameuse feuille de route qui devrait résoudre la crise togolaise va être connue. Pouvoir et Opposition disent n'attendre que cette missive pour donner une suite à la crise. Si on n'y prend garde, ce ne sont pas des lendemains qui enchanteraient les Togolais.

Par Ali SAMBA

Sans ambages, le ministre Bawara, dans l'une de ses sorties médiatiques, a planté le décor comme pour avertir ses adversaires politiques que plus rien ne serait plus comme avant à partir du 1er Août, lendemain des recommandations de la CEDEAO. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les deux camps se préparent à foncer tête baissée d'autant que l'opposition s'appête elle aussi à rejeter les propositions de l'organisation sous régionale si elles ne lui conviennent pas.

Qu'on soit d'un bord ou de l'autre, les semaines à venir seront cruciales pour le dénouement de la crise togolaise. Une chose est sûre, les recommandations de la CEDEAO ne vont pas contenter tout le monde. Le juste milieu risque de ne pas exister. Et c'est alors que la nouvelle ère que promet Gilbert Bawara s'ouvrira.

Du côté du pouvoir, on sent une posture volontariste et offensive. "Dès le 1er août prochain, le temps des diktats, des postures de blocage et d'une volonté manifeste de statu quo que dénoncent à juste titre certains dirigeants étrangers sera totalement révolu.

S'ouvrira alors un chapitre nouveau et chacun comprendra que la sagesse et le sens de responsabilité de la majorité silencieuse et des pouvoirs publics ne sont nullement des signes de faiblesse et de résignation", affirme Gilbert Bawara. Le message est on ne peut plus clair. Comme dirait l'autre, il semble siffler la fin de la récréation. Pour lui, ce qui obsède la coalition, c'est de remettre en cause l'ordre constitutionnel et les institutions démocratiques, obtenir la mise en place d'un gouvernement de transition qui dirigerait véritablement le pays et se chargerait à sa guise de la réalisation des réformes et décider qui peut ou non être candidat, obliger le gouvernement et sa majorité à se démettre ou à se soumettre en acceptant d'être une victime consentante d'un coup de force insidieux. " Il n'est pas question de céder à la loi de la rue, plutôt que celle de la République", a dit Gilbert Bawara.

Apparemment, l'opposition ne l'entend pas cette oreille prétextant qu'elle a le droit de dire non, si la décision de la Cédéao ne lui convient pas. " Ce que la coalition attend de la Cédéao, c'est qu'elle rende une décision qui fera date dans l'histoire de notre pays et dans l'histoire de la sous-région" a indiqué Eric Dupuy de la coal-



Antoine Folly, membre de la C14

tion des 14 partis politiques de l'opposition ajoutant que les Togolais, eux aussi ont besoin de liberté, ils ont besoin de l'alternance politique pour le développement économique et social. Ce n'est pas Antoine Folly qui dira le contraire, lui qui affirme que le Togo d'après le sommet de la CEDEAO sera ce que le gouvernement veut qu'il soit.

De toute façon, dit-il, si le gouvernement ne veut plus d'un 19 Août, c'est à lui de savoir comment négocier le virage d'après le 31 Juillet, fort des résultats de la récente tournée de l'opposition à l'intérieur du pays où elle a tenu des meetings à Dapaong, Sokodé et Bafilo, des villes qu'elle qualifie d'"assiégée" par l'armée togolaise. " La flamme de l'espoir demeure parmi le peuple et nous sentons que la victoire est proche", a indiqué un responsable de la coalition des 14 à la fin de cette tournée.

Il ajoute que le gouvernement et le parti au pouvoir peuvent continuer leur fuite en avant, mais le monde entier a désormais les yeux rivés sur le pays et quoiqu'ils fassent, quel que soit la décision de la CEDEAO, l'opposition restera debout pour réclamer les aspira-



Le ministre Gilbert Bawara

tions du peuple jusqu'à la victoire finale.

Au vu des derniers développements, Il semble qu'à l'heure actuelle, la feuille de route de la CEDEAO ne vaut plus son pesant d'or. L'opposition qui ne jurait que par l'organisation sous-régionale a vite revu sa copie, sentant peut être que le vent ne tournait pas à sa faveur, d'où ces propos, presque de défiance vis-à-vis de la décision du 31 Juillet prochain.

Au gouvernement, on susurre que les dirigeants de la sous-région et les facilitateurs sont suffisamment édifiés sur les enjeux. Il n'y a pas et il n'y aura nul besoin d'aucun autre mandat spécifique pour leur permettre de montrer aux acteurs politiques togolais la voie à suivre. "L'heure est désormais aux actes, aux décisions et à l'action déterminée pour normaliser totalement et durablement la situation.

Les repères et le fondement des décisions attendues sont parfaitement connues, ce sont les valeurs, les normes et les principes qui sous-tendent la démocratie et l'Etat, qui s'appuient solidement sur des règles juridiques essentielles et que reprennent largement les instruments communautaires per-

tinents, notamment le protocole additionnel de la CEDEAO relatif à la démocratie et à la bonne gouvernance", a dit Gilbert Bawara.

Le début du mois d'août et les semaines suivantes sentiront certainement la poudre. Il est clair que l'opposition tentera de rééditer ses exploits de l'année dernière où elle a pu mobiliser des dizaines de milliers de partisans dans la rue. On risque une fois encore l'escalade de la violence, des blessés et mêmes des morts. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Chaque camp saura répondre tout en mesurant le prix pour les populations qui ont déjà payé un lourd tribut depuis presque un an.

On veut bien partager la sérénité affichée par le gouvernement qui affirme, de la bouche de Gilbert Bawara, que les Togolais savent que le prochain sommet de la Cédéao, le 31 juillet, marquera une étape décisive et ouvrira des perspectives nouvelles pour la consolidation de la paix et de la stabilité et pour permettre à notre pays de renouer avec une dynamique de croissance plus forte et soutenue. Mais, le doute demeure. De toute façon, on sera situé dans une semaine.

LA PLUS GRANDE MESSE D'ORTHOGRAPHE S'OUVRE AUX 84 PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Après des concours d'orthographe nationaux et sous régionaux, l'ONG Vie Améliorée internationalise le projet en le mutant en Festival International d'Orthographe Francophone, FESTIOF. Dans l'optique de faire d'Abidjan la capitale de l'orthographe francophone, une cérémonie est organisée pour lancer le Festiof en présence du représentant personnel de Madame Kandia KAMISSOKO-CAMARA (Ministre de l'éducation Nationale de la Côte d'Ivoire), Gilles HUBERSON (Ambassadeur de France en C.I.), Monsieur MAMPASSI NSIKA Soumet (président de la Plateforme jeune de la

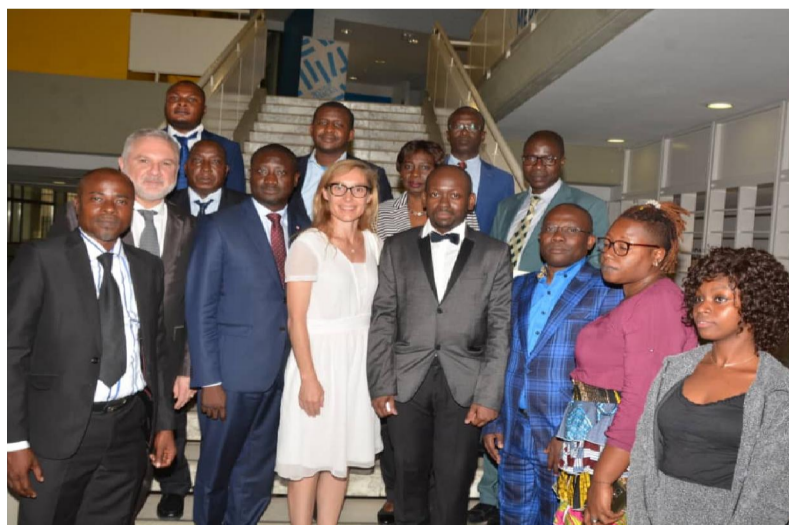


Photo de famille au lancement officiel le 10 juillet 2018 à l'Institut Français de la Côte d'Ivoire.

Francophonie), l'Honorable Marion LENNE (Députée de la Haute Savoie), des directeurs d'établissements, des élèves et d'autres imminentes personnalités invités.

Devant un parterre de journalistes, le Président fondateur de Vie Améliorée, initiateur du pro-

Suite à la page 4

Zozo POLITIQUE : DIX JOURS DE RENCONTRES INTERNATIONALES



La capitale togolaise sera le cadre la semaine prochaine de trois rendez-vous importants, la réunion annuelle de l'Asena*, le sommet conjoint Cedeao-Ceeac sur la sécurité et le sommet de la Cedeao.

Le ministère de la Sécurité a pris la décision d'interdire tout rassemblement ou manifestation politique ou syndicale du 23 juillet au 1er août, afin de faciliter la tenue de ces rencontres et de garantir la sérénité dans le déroulement des travaux. De nombreux chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont attendus à Lomé.

* Agence pour la sécurité de la navigation en Afrique et à Madagascar (18 Etats membres)

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : LES DÉCLARATIONS DU WEEK-END

Pour Magloire Kuakivi, coordonnateur diocésain du Conseil épiscopal justice et paix, l'opposition n'a pas d'autre choix que d'aller aux élections législatives. Réformes ou pas.

S'agissant d'une période de transition évoquée par plusieurs opposants, c'est une 'nécessité idéologique', mais sûrement pas la solution à la crise politique.

'Ceux qui prétendent parler au nom du peuple ignorent en fait le rapport de force. Là où le peuple peut prendre ses responsabilités sans risques, c'est dans les urnes', explique M. Kuakivi.

Raison pour laquelle il souhaite que la Cedeao encourage l'organisation du scrutin législatif, éventuellement, sous sa supervision.

Francis Ekon, le président de la Convergence patrio-



tique panafricaine (CPP, opposition) a indiqué dimanche les quatre choses dont ont besoin les acteurs politiques pour trouver une solution à la crise : le dialogue, la concertation, la concession et le consensus.

M. Ekon estime que le multipartisme ne peut pas se passer des élections.

Il dénonce au passage les responsables de l'opposition qui refusent de reconnaître que le Togo est un Etat de droit. 'Elle veut substituer à la place de la démocratie son propre plan pour parvenir à des réformes', a-t-il déclaré.

Les manifestations sont interdites du 23 juillet au 1er août en raison de la tenue de plusieurs rendez-vous internationaux à Lomé.

La coalition des 14 partis de l'opposition affirme ne pas être concernée par cette mesure qui ne porterait que sur la capitale. Elle entend donc organiser des meetings à Tsevié et à Atakpamé, a indiqué Eric Dupuy, l'un des dirigeants de l'ANC.

Le ministre de la Fonction publique, Gilbert Bawara, s'est confié à la presse. Un message clair adressé à l'opposition.

'Dès le 1er août prochain, le temps des diktats, des postures de blocages et d'une volonté manifeste de statu quo (...) sera totalement révolu. S'ouvrira alors un chapitre nouveau et chacun comprendra que la sagesse et le sens de responsabilité de la majorité silencieuse et des pouvoirs publics ne sont nullement des signes de faiblesse et de résignation', a-t-il assuré.

Source : @republicoftogo.com

Zozo

ECONOMIE : LA TRANSFORMATION AGRICOLE EN DÉBAT À KIGALI

L'Africa Green Revolution Forum aura lieu du 5 au 8 septembre prochains à Kigali (Rwanda).

Une rencontre qui devrait particulièrement intéresser le Togo puisque le thème central débattu sera celui de la transformation agricole.

Une stratégie développée par Lomé avec le projet d'implanter 9 agro-parcs à travers le pays.

Plusieurs personnalités prendront part aux travaux parmi lesquelles Kofi Annan, président de la Fondation éponyme, Rajiv Shah, président de la Fondation Rockefeller et Gilbert Houngbo, le directeur général du FIDA (Fonds international de développement agricole).

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE : MÉTÉO ULTRA-FAVORABLE POUR LE SOLAIRE

Après BBOXX (Grande Bretagne), un autre fabricant de kits solaires va faire son entrée sur le marché togolais. Il s'agit de Green Light Planet, une entreprise internationale qui s'engage à raccorder 300.000 foyers dans les trois prochaines années. Soit l'équivalent de ce que veut faire son concurrent.

L'arrivée des ces acteurs du solaire coïncide avec le lancement du projet baptisé 'Cizo' qui vise à donner à plus de 2 millions de togolais un accès à l'électricité dans les cinq prochaines années.

Green Light Planet, associé au Togo à Soleva, est spécialiste de l'off grid (hors-réseau). L'opérateur est déjà présent dans 60 pays avec 25 millions d'utilisateurs.

L'accord devrait être signé très prochainement avec les pouvoirs publics, assure Guy Dossou, en charge du business et développement de Green Light Planet à Accra. Les kits devraient être proposés à un prix tournant autour de 10.000 Fcfa.

Le groupe pétrolier Total a de son côté annoncé en début de mois qu'il apportait son soutien à Solergie Box, un opérateur 100% togolais.

De nombreuses sociétés se sont lancées sur ce marché lucratif en Afrique avec des équipements très simples qui permettent de brancher des ampoules, un téléviseur, un ordinateur ou de charger un téléphone.

Le hors-réseau solaire est la solution la plus économique et la plus rapide pour raccorder les populations rurales.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : CRÉATION D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE INCLUSIF



40 plateformes solaires multifonctionnelles pour 40 localités togolaises. C'est le projet annoncé vendredi par le ministère du Développement à la base. Une initiative qui fait partie du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) mené en coopération avec le PNUD. 7 seront installées dans la région Maritime, 11 dans la région des Plateaux, 7 dans la région Centrale, 6 dans la région de Kara et 9 dans celle des Savanes.

Ces plateformes doivent favoriser la croissance et la création d'emploi dans un contexte de pauvreté, faciliter l'accès à l'énergie dans les zones rurales, à travers des solutions propres et durables, promouvoir la diversification des activités économiques au niveau local et la création des activités génératrices de revenus, notamment dans l'agriculture, renforcer la cohésion sociale, la gestion communautaire et la prévention des conflits.

Le projet dans sa philosophie entend développer le tissu économique et social, stimuler l'initiative économique des femmes et alléger leur charge de travail domestique.

Enfin, ces plateformes solaires doivent permettre la création d'un modèle économique inclusif.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE : Réduction des lacunes dans la prestation des services publics, la Banque Mondiale appuie le Togo avec 16 milliards de F CFA

Selon un communiqué de la Banque Mondiale, ce financement, destiné au *Projet d'infrastructure et de développement urbain (PIDU)*, permettra de rénover, réhabiliter et améliorer les infrastructures dans les quartiers mal desservis de trois villes (Lomé, Kara, Dapaong). Il servira également à consolider les capacités institutionnelles de sept municipalités (Atakpamé, Dapaong, Lomé, Kara, Kpalimé, Sokodé, Tsévié), notamment grâce à une assistance technique et à des formations, pour assurer une gestion durable du développement urbain. 2,3 millions de personnes en bénéficieront directement ou indirectement.

Par Koudjoukabal

"Le Togo connaît un développement urbain rapide, mais les services d'infrastructure sont inadéquats dans la plupart des villes secondaires. Avec ce nouvel investissement, il s'agit d'améliorer les conditions de vie des habitants de certaines villes. Le projet va également aider à améliorer les services d'aménagement urbain, ce qui pourrait déboucher par la suite sur d'autres investissements", explique Pierre Laporte, directeur des opérations de la Banque mondiale pour le



Pierre Laporte, Directeur des opérations de la Banque mondiale

Togo.

On indique à la Banque Mondiale que les investissements prévus dans le cadre du PIDU s'inscrivent dans une démarche progressive. Un programme d'investissements prioritaires élaboré au cours de la préparation du projet sera mis en œuvre peu après son entrée en vigueur.

Il sera ensuite suivi d'autres activités définies dans le cadre de processus de planification au niveau local. Au cours de sa mise en œuvre, le projet pourrait ainsi financer l'amélioration des réseaux routiers et des espaces publics, des points d'accès à l'eau potable, des systèmes d'évacuation des eaux

usées et des eaux pluviales, ainsi que de petites infrastructures économiques et sociales (marchés, écoles et établissements de santé, notamment).

Ce nouveau projet répond à la volonté du Togo d'intensifier les investissements dans les infrastructures urbaines, suite au succès du Projet d'urgence pour la réhabilitation des infrastructures et services électriques (PURISE), également financé par la Banque mondiale. Il est par ailleurs parfaitement en phase avec le cadre de partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec le Togo, qui met l'accent sur la nécessité d'accroître les capacités des municipalités pour améliorer

l'accès aux infrastructures et aux services, de réduire les risques climatiques et de renforcer la résilience des villes en renforçant à la fois les infrastructures et les capacités municipales indique-t-on au niveau de l'institution.

Pour mémoire, l'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, elle accorde des dons et des prêts à faible taux d'intérêt ou sans intérêts en faveur de projets et de programmes de nature à stimuler la croissance économique, à réduire la pauvreté et à améliorer la vie des plus démunis. L'IDA figure parmi les principaux bailleurs de fonds des 75 pays les plus pauvres de la planète, dont 39 se trouvent en Afrique. Les ressources de l'IDA permettent d'apporter des changements positifs dans la vie de 1,5 milliard de personnes résidant dans les pays éligibles à son aide.

Depuis sa création, l'IDA a soutenu des activités dans 113 pays. Le volume annuel des engagements est en constante augmentation et s'est élevé en moyenne à 18 milliards de dollars au cours des trois dernières années, 54 % environ de ce montant étant destinés à l'Afrique.

FINANCE : Le Togo va chercher 40 Milliards de francs CFA sur le marché financier en Août

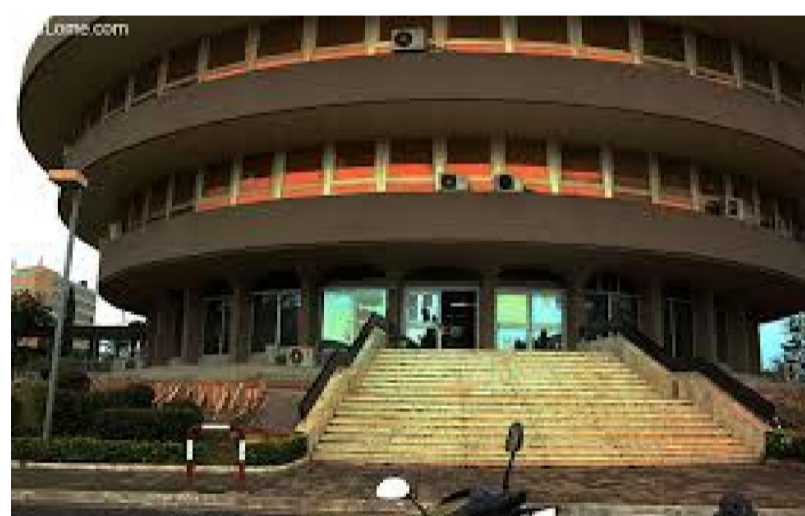
Selon le calendrier d'émission de bons de trésor et d'obligation sur le marché financier de l'UMOA, un montant de 40 milliards FCFA est prévu pour le mois d'août. En tout, pour ce troisième trimestre, le Togo envisage de lever 130 milliards de FCFA dont 110 milliards sous forme d'OAT et 20 milliards FCFA en bons assimilables du Trésor (BAT).

Déjà le pays a pu récolter dans son escarcelle 55 Milliards de FCFA sur 57,49 milliards FCFA servis par les investisseurs de la sous-région contre une demande de 50 milliards lors de l'émission simultanée par adjudication ciblée

d'Obligations Assimilables du Trésor du 20 juillet dernier ceci après le succès de la mobilisation de 21 milliards FCFA au mois de Juin

Pour la dernière opération, on note un taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions de 114,98% qui traduit l'appétit des investisseurs d'un marché morne en début d'année. Un taux d'absorption de 95,67%.

Dans le détail, la première obligation d'une maturité de 3 ans, assortie d'un coupon fixe de 6,25% aura permis de mobiliser 51,04 milliards dont 48,55 milliards FCFA retenus. La deuxième quant à elle, arrivant à



Le Trésor public

échéance dans 5 ans, le 23 juillet 2023 précisément, et offrant un taux d'intérêt fixe de 6,5%, a permis de lever 6,45 milliards FCFA.

Le prix moyen de l'OAT de 3 ans s'établit à 9655 FCFA avec un rendement moyen de 7,57%. L'OAT de 5 ans dont le prix moyen est estimé à 9650 FCFA, offre un rendement de 7,36%.

UMOA-TITRES indique que majoritairement, les soumissions viennent des Spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) du Togo (Boa Togo, Coris Bank, Ecobank, Orabank et UTB), qui auront servi, 45,34 milliards dont 43,86 milliards retenus sur l'obligation de 3 ans et l'intégration de celle de 5 ans.

Les SVT burkinabé étaient également au rendez-vous avec 5,7 milliards investis sur les OAT de trois (03) ans.

LA PLUS GRANDE MESSE D'ORTHOGRAPHE S'OUVRE AUX 84 PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Suite de la page 3

jet, Eustache Ayivi d'ALMEIDA TETEYI a précisé que FESTIOF s'adresse essentiellement, pour cette catégorie, aux apprenants des collèges des pays francophones. Un questionnaire sera mis à disposition à partir du 10 Septembre 2018 pour sélectionner les 200 meilleurs à compétir au cours des festivités finales qui

se tiendront lors de la Foire Littéraire du Festiof (FLF) du 18 au 30 décembre 2018 à Abidjan. Cette phase déterminera le GENIE DE L'ORTHOGRAPHE 2018. Plusieurs prix sont à l'ordre du jour notamment des trophées, des bourses, des fournitures et articles scolaires, des voyages et séjours...

Le parrain de FESTIOF, député français de Seine-Saint-Denis, l'honorable Patrice ANATO a apporté le soutien de l'Assemblée Parlementaire Francophone. Il convie l'ensemble des francophones à être prêts pour la souscription du questionnaire qui sera disponible à partir du 10 Septembre 2018 dans chaque pays.

Le parrain de FESTIOF, député français de Seine-Saint-Denis, l'honorable Patrice ANATO a apporté le soutien de l'Assemblée Parlementaire Francophone. Il convie l'ensemble des francophones à être prêts pour la souscription du questionnaire qui sera disponible à partir du 10 Septembre 2018 dans chaque pays.

www.lemedium.info

ODD : Les avancées du Togo exposées par le Premier Ministre à New York

Le Togo fait sa part dans l'atteinte des Objectifs De Développement Durable (ODD) et les avancées dans bien de domaines ont été présentées par le premier Ministre Komi Sélom Klassou la semaine dernière. Revue de quelques progrès annoncés.

Le taux d'accès à l'électricité est passé de 22,5% en 2008 à 35,6% en 2016

L'un des secteurs où les efforts du gouvernement sont significatifs concerne l'ODD 7 qui a trait à l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Le gouvernement ne fait pas dans la dentelle. "La stratégie mise en place vise à améliorer le cadre de gouvernance et la compétitivité du secteur de l'énergie ; approvisionner et assurer l'accès pour tous aux services énergétiques modernes et de qualité ; et développer les énergies renouvelables et promouvoir les technologies propres, les économies d'énergie et l'efficacité énergétique" renseigne le Premier Ministre. Les résultats ont suivi. C'est ainsi que le taux d'accès à l'électricité est passé de 22,5% en 2008 à 35,6% en 2016.

Au niveau de l'électrification rurale, le taux est passé de 3% en 2008 à 6,3% en 2016. L'électrification rurale de près de 271 localités est en cours sur la période 2017- 2018. En matière d'accès à l'énergie durable pour les populations enclavées, 10 000 lampadaires solaires sont installés dans les cinq régions du Togo dont 7 000 lampadaires solaires standards, 2 000 lampadaires solaires avec 5 prises pour charger les appareils et 1 000 lampadaires solaires avec 5 prises pour charger les appareils et un "spot" Wifi pour la connexion à internet.

De plus, l'appui des organisations de la société civile, à travers la mise en œuvre du Programme "Togo Smoke Free" (Togo Sans Fumée) a permis la vulgarisation de plus de 2 000 lampes solaires. Toujours dans le cadre du développement des énergies renouvelables et la promotion des technologies propres, des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique, le gouvernement a installé, en 2017, quatre microcentrales solaires photovoltaïques d'une puissance totale cumulée de 600 KWc en milieu rural.

Dans le cadre de l'initiative mondiale d'économie de carburant (GFEI), le Togo, avec l'appui de la fondation internationale de l'automobile, a lancé, le 31 mars 2017, le projet "Transport durable à faible émission", qui a permis de faire l'inventaire des véhicules neufs ou d'occasion (autos, motos) importés en 2005, 2008, 2011, 2013, 2016, et développer la stratégie pour la promotion de l'économie de carburant et du transport à faible émission pour la période 2018-2027. "Le projet Cizo permettra de distribuer 20 000 kits dans sa phase pilote ; deux millions de Togolais, soit 300 000 foyers, pourront accéder à l'électricité d'ici 2022 grâce à des kits solaires individuels payés de manière échelonnée via des porte-monnaie mobiles (PayGo).

Des académies solaires, qui formeront 3.000 techniciens sur la période 2017-2018 dans les 5 régions du Togo, seront déployées. Les organisations de la société civile ont lancé plusieurs projets/programmes notamment le Programme d'accès des communautés à l'énergie durable (PACED) qui vise à amener 100 000 ménages dans les zones rurales à bénéficier des avantages de l'utilisation et de la production d'énergie durable et protectrice de l'environnement", fait savoir Komi Sélom Klassou.

Porter le taux de desserte en eau potable au niveau national à plus de 68% d'ici 5ans

Selon le Premier Ministre, dans le cadre de l'accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement, Conformément à l' ODD 6, le taux de desserte en eau potable est passé de 50% en 2015 à 52% en 2017. Cependant, on note une régression du taux d'accès aux infrastructures de gestion des eaux usées qui est passé de 7.4% en 2011 à 7% en 2017. En matière de la préservation des ressources en eau, les efforts d'installation de 17 piézomètres, 19 stations hydrométriques, 9 stations météorologiques automatiques, 3 stations synoptiques et 4 stations climatologiques ont permis de renforcer le réseau de mesures hydrologiques national qui est passé de 33 à 52 stations fonctionnelles entre 2015 et 2017.

En plus, 7 stations hydrologiques dans le bassin du Lac Togo font l'objet de campagnes mensuelles de mesures piézométriques et de jaugeage ; le système intégré d'information sur l'eau (SIIeau) est mis en place ; 28 autorisations octroyées aux producteurs d'eau conditionnée ; 5 arrêtés d'application du code de l'eau signés ; l'annuaire hydrologique, qui renseigne le bilan hydrologique des bassins hydrographiques du pays (Oti, Lac Togo et Mono), est élaboré. Le Togo a aussi participé à la mise en place des autorités des bassins de Volta et du Mono dans le cadre de la coopération pour la gestion des eaux transfrontalières. En matière d'accès à l'eau potable, 2 491 anciens forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) ont été réhabilités et 906 nouveaux forages réalisés et équipés en PMH dont 4 à pompage mixte (solaire et manuel). Une mini adduction d'eau potable et trois adductions d'eau potable ont été construites. Résultat : un taux de desserte de 52,19% est atteint.

Pour atteindre ce résultat, Komi Sélom Klassou a expliqué que le gouvernement a entrepris, depuis 2015, le processus d'actualisation de la politique nationale de l'eau adoptée en 2010. La nouvelle politique nationale de l'eau et de l'assainissement vise à préserver les ressources en eau pour le développement de



Le PM Komi Sélom Klassou

l'ensemble des activités socio-économiques ; améliorer l'accès aux services d'eau potable ; améliorer l'accès aux services d'hygiène et d'assainissement adéquats ; améliorer la gouvernance, le cadre institutionnel et développer les instruments de soutien adaptés à la nouvelle vision.

Dans un souci de cohérence dans la mise en œuvre de la politique, le département chargé de ce secteur a été érigé en un ministère de plein exercice. Enfin, dans le cadre du programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), le pays a démarré le processus de mise en place de 629 forages à PMH dont 50 à pompage mixte et démarré la réhabilitation de 54 mini adductions d'eau potable.

En termes d'assainissement collectif pluvial, l'aménagement du 4ème lac et l'assainissement des quartiers environnants ont permis de draguer 652 000 m3 de volume de lac, 7 849 mètres linéaires de collecteur et 19 625 mètres linéaires de canal. Cette action conjuguée avec l'entretien régulier des 10 bassins de rétention a contribué à réduire les problèmes des inondations et les maladies hydriques dans les zones concernées. Le pays a aussi élaboré les plans directeurs d'assainissement

des villes de Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Le Togo a expérimenté la mise en place des comités-eau et des associations des usagers d'eau pour la gestion des points d'eau en milieu rural et semi-urbain. Toutefois, ce mécanisme connaît des difficultés dans certaines localités par manque d'appropriation et d'adhésion des bénéficiaires. Le principal défi du secteur est la maîtrise des ressources en eau pour les usages socioéconomiques. "D'ici à 5 ans, le Togo se propose d'améliorer le cadre institutionnel de la gestion des ressources en eau à travers la mise en place des comités de bassin et des agences de bassin ; d'élaborer le schéma directeur du bassin versant de l'Oti ; de renforcer le système de collecte, de traitement et de diffusion de l'information sur les ressources en eau à travers la réalisation de 53 piézomètres et 70 stations hydrométriques ; de porter le taux de desserte en eau potable au niveau national à plus de 68% ; et d' amener la proportion de la population ayant accès à une installation d'évacuation des eaux usées domestiques à plus de 22,5% contre 7% actuellement." a laissé entendre Komi Sélom Klassou.

A suivre...

Zozo

POLITIQUE : 'OUVERTURE D'ESPRIT ET FRANC-PARLER'

Les consultations entre une délégation de la Cedeao et les protagonistes de la crise togolaise ont pris fin dans la soirée. L'impression qui domine, c'est la disponibilité des uns et des autres à sortir de ce tuyau qui ne fait pas de bien, ni au Togo, ni aux autres pays de la sous-région. Nous avons également observé une ouverture d'esprit et un franc-parler', a déclaré Francis Awagbè Béhanzin (Bénin), le Commissaire de la Cedeao aux Affaires politiques, de Paix et de Sécurité. Il a confirmé l'existence d'une dynamique pour poursuivre le dialogue engagé en début d'année. Un sommet de l'organisation ouest-africaine aura lieu le 31 juillet à Lomé. La situation au Togo devrait être débattue avec à la clé des recommandations pour une sortie de la crise.

Source : @republicoftogo.com

DIPLOMATIE : RELATION GLOBALE ENTRE LE CAIRE ET LOMÉ

L'Egypte célébrera le 23 juillet prochain le 66e anniversaire de la révolution, la fête nationale. A cette occasion, le président Faure Gnassingbé vient d'adresser un message de félicitations à son homologue Abdel Fattah Al Sisi. Il souligne 'les excellentes relations d'amitié, de coopération et de solidarité qui ont toujours caractérisé les rapports entre nos deux pays', indique la missive rendue publique par le ministère égyptien des Affaires étrangères.

'La relation entre les deux pays témoigne d'une coordination dans tous les dossiers qui relèvent d'intérêts communs, aussi bien au niveau des relations bilatérales qu'au sujet des questions arabes et des travaux de l'Union africaine et ses organes, y compris le Conseil de paix et de sécurité, des opérations de maintien de paix et de la question des foyers de tension, du développement du continent, de la lutte contre le terrorisme et des changements climatiques', indique Mohamed Karim Sherif, l'ambassadeur d'Egypte à Lomé.

Source : @republicoftogo.com

EDUCATION : L'UL SE MODERNISE



La présidence de l'université de Lomé (UL) a enfin des bureaux dignes de ce nom. Le bâtiment, situé en face de l'ambassade des Etats-Unis, est en cours d'achèvement. Jusqu'alors, les services de la présidence opéraient depuis le lycée de Tokoin, éloigné du campus. L'édifice va permettre au personnel de travailler dans de bonnes conditions et de rapprocher l'administration centrale des différents services, a expliqué vendredi Komlan Dodzi Kokoroko, le président de la plus grande université du Togo. Parallèlement, les travaux se poursuivent sur le campus afin de moderniser les installations, amphithéâtres, salles de TD, espaces de détente, routes... L'université de Lomé (ex-université du Bénin) a été inaugurée en 1970.

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées avec TVA / sans TVA

3 000 FCFA 1 500 FCFA

La planche de vignettes

10 000 FCFA 2 700 FCFA

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Zozo

FINANCES : PARI RÉUSSI

Ce 20 juillet, le Togo a lancé une émission simultanée par adjudication ciblée d'obligations assimilables du Trésor. A travers cette opération, l'Etat sollicitait les investisseurs afin de réunir des fonds nécessaires au financement de ses projets de développement. L'objectif était de mobiliser 50 milliards de Fcfa sur le marché régional des titres publics de l'UEMOA. Opération largement réussie puisque le montant global des soumissions a dépassé les 51 milliards (taux de couverture de 114,98%). Ce sont 48, 550 milliards qui ont finalement été retenus.

Dans la zone UEMOA, le Togo fait partie des bons élèves en terme de croissance du PIB, souligne UMOA-Titres. Le taux moyen du PIB est supérieur à 5% sur la période 2013 à 2018.

Ces performances économiques positives sont le reflet d'une politique de développement active à travers un ambitieux programme national d'investissement qui permet de soutenir une demande globale forte. Outre l'apport de la commande publique, ces résultats bénéficient également de la contribution de l'importante production agricole combinée à une industrie extractive et un volume des échanges significatifs.

En outre, un plan triennal a été signé avec le FMI afin de rétablir la viabilité des finances publiques. Cette mesure appuiera les efforts déployés par les autorités pour assainir les finances publiques, tout en préservant l'espace nécessaire pour engager des dépenses de lutte contre la pauvreté.

L'incertitude politique liée à la crise déclenchée il y a près d'un an n'a pas pesé sur l'opération du jour. Signe de la confiance accordée par les investisseurs.

Source : @republicoftogo.com

TECH&WEB : LE TOGO PENSE CODAGE

La ministre de l'Economie numérique, Cina Lawson, est de retour d'Afrique du Sud. Un voyage destiné à comprendre comment fonctionnent les écoles de codage qu'elle veut implanter dans son pays.

A Johannesburg, elle a rencontré les promoteurs de 'We think code'. Une école fondée en 2015 qui forme gratuitement pendant deux ans les jeunes au codage. Les établissements du Cap et de Johannesburg sont financés par une cinquantaine de sociétés privées en forte demande d'informaticiens et de spécialistes du Web, si possible de talent.

Mme Lawson souhaite dupliquer le projet au Togo dans l'enseignement secondaire, les universités et des structures indépendantes financées par le secteur privé.

Elle a échangé avec Camille Agon, la fondatrice de We think code et les équipes de formation pour imaginer une future coopération.

ENVIRONNEMENT : MESURES ÉNERGIQUES POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION

Le ministre des Infrastructures, Ninsao Gnofam, s'est rendu vendredi à Avépozo-Bateavi, théâtre en début de semaine d'un nouveau drame causé par l'érosion côtière. Plusieurs habitations ont été emportées par les flots, d'autres gravement endommagées.

Pour le ministre, l'heure n'est plus au replâtrage, mais à la mise en œuvre de mesures concrètes pour protéger les populations du littoral.

EDUCATION : LES RÉSULTATS DES EXAMENS DISPONIBLES VIA UNE APPLI

L'application Suisco qui fournit de l'information pratique sur les écoles, les universités et les centres de formation va diffuser les résultats de tous les examens.

BEPC, Bac 1 et 2, tout sera consultable immédiatement avec un accès sécurisé. Il faudra disposer d'un mot de passe pour accéder aux résultats.

L'appli est plus pratique que les SMS utilisés jusqu'à présent.

Loi sur le foncier : La propriété ...

Adoptée le 5 Juin dernier par le parlement, la nouvelle loi sur le foncier comporte des dispositions importantes et intéressantes. D'ailleurs le gouvernement va initier dans les semaines à venir une vaste campagne de communication sur le sujet. Votre journal vous propose aujourd'hui un focus sur le titre III de la loi.

TITRE III : DE LA PROPRIÉTÉ

SOUS-TITRE I : DES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Article 136 : La propriété est le droit exclusif et perpétuel d'user, de jouir et de disposer des choses et des droits.

Elle confère à son titulaire un pouvoir absolu sous réserve des lois qui la réglementent.

Article 137 : Nul ne peut exercer son droit de propriété dans l'intention de nuire à autrui.

Article 138 : La propriété s'étend aux fruits et produits de la chose et à tout ce qui s'unit à elle par accession naturelle ou artificielle.

Article 139 : La propriété ne se perd pas par le non-usage. L'action en revendication est perpétuelle.

Article 140 : Nul ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est pour la mise en œuvre des politiques de développement ou pour cause d'utilité publique, et moyennant, dans les deux cas, une juste et préalable indemnité.

Article 141 : Par dérogation aux articles précédents, le propriétaire victime d'un empiètement non intentionnel sur son fonds ne peut, si celui-ci est inférieur à 0,30 mètre, en exiger la suppression que dans le délai de deux (2) ans de la connaissance de celui-ci sans pouvoir agir plus de dix (10) ans après l'achèvement des travaux.

Dans le délai de cinq (5) ans, commençant à courir à l'expiration de l'action en démolition, le juge peut, à la demande de l'un des propriétaires, transférer la partie du fonds objet de l'empiètement à son bénéficiaire, moyennant une indemnité tenant compte de la valeur du fonds occupé, de la plus-value réalisée grâce à l'empiètement et du préjudice qu'il a causé.

Article 142 : Les biens immobiliers sans maître appartiennent aux personnes publiques désignées par la loi.

SOUS-TITRE II : DE L'INDEMNITÉ DE PLUS-VALUE

Article 143 : Lorsque l'occupation des travaux publics confère à des propriétés privées autres que ceux frappés d'expropriation ou d'occupations temporaires une augmentation de valeur 35 de 20%, les propriétaires de ces immeubles ou droits réels immobiliers peuvent être contraints de payer une indemnité égale au maximum, à la moitié de la plus-value ainsi créée.

Article 144 : Un acte administratif désigne, d'une manière précise, la zone dans laquelle il y a lieu de faire application des dispositions relatives à l'indemnité de plus-value et les immeubles assujettis.

Article 145 : Aussitôt après publication de l'acte administratif désignant la zone et les immeubles assujettis à l'indemnité de plus-value, les bénéficiaires de la plus-value ou leurs ayants droit sont convoqués devant l'autorité communale ou son mandataire afin de s'entendre avec l'administration sur le montant de la plus-value et celui de

l'indemnité.

Article 146 : A défaut d'entente amiable entre l'administration et le bénéficiaire de la plus-value, celui-ci est cité, à la requête de l'administration, devant le juge administratif pour que soit déterminée la plus-value acquise au jour de la requête et que soit fixée l'indemnité exigible.

Article 147 : Pour fixer le montant de l'indemnité, la juridiction compétente détermine :

1- la valeur de l'immeuble avant l'annonce ou le commencement des travaux ou les opérations d'utilité publique ;

2- la valeur de l'immeuble au jour de la requête ;

3- éventuellement, l'augmentation de la valeur résultant des facteurs de plus-value étrangers aux travaux ou aux opérations d'utilité publique.

Article 148 : Les indemnités de plus-value sont recouvrées comme en matière de contribution directe. Toutefois, le juge administratif ou, en cas d'accord, les parties peuvent décider d'échelonner le paiement sur quatre (4) années au maximum.

Article 149 : Tout redevable de l'indemnité peut se libérer en délaissant tout ou partie des immeubles qui ont bénéficié de la plus-value.

Les immeubles ainsi donnés en paiement ne peuvent être admis pour une valeur supérieure à celle qui leur a été reconnue soit à la date de l'accord, soit à la date de la requête, pour la fixation de l'indemnité.

Article 150 : Si la plus-value intéresse une propriété qui a fait l'objet d'une expropriation partielle, l'indemnité de la plus-value est éventuellement diminuée du montant de la somme imputée sur l'indemnité d'expropriation.

SOUS-TITRE III : DES MODES D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

Article 151 : Sans préjudicier aux droits de propriété acquis du premier occupant, la propriété s'acquiert et se transmet par succession, par voie de testament ou par donation entre vifs et par l'effet de la vente ou de l'échange ou tout autre mode de mutation à titre gratuit ou onéreux.

Article 152 : La propriété s'acquiert également par accession ou incorporation et par prescription acquisitive mentionnées aux articles 412 à 417 du présent code pour ce dernier cas.

CHAPITRE I^{er} : DES SUCCESSIONS

Article 153 : La propriété peut se transmettre par voie successorale ou par voie testamentaire, conformément aux dispositions du Code des personnes et de la famille et d'autres textes en vigueur.

CHAPITRE II : DE LA DONATION

Article 154 : La propriété peut se transmettre par donation conformément aux dispositions du Code des personnes et de la famille et d'autres



Fiatuwo Sessenou, ministre de l'Habitat et du cadre de vie

textes en vigueur.

CHAPITRE III : DE LA VENTE

Article 155 : La propriété peut se transmettre par vente. La vente d'immeuble est une convention par laquelle le vendeur transfère ou s'engage à transférer un bien immeuble à l'acheteur moyennant paiement du prix convenu.

Article 156 : La propriété peut se transmettre également par vente d'immeuble à construire.

Article 157 : La vente d'immeuble à construire est un contrat par lequel le vendeur s'oblige à édifier un immeuble dans un certain délai. Elle se réalise suivant l'une des deux (2) modalités ci-après :

- 1- la vente clé en main, ou
- 2- la vente en l'état futur d'achèvement.

Article 158 : La vente clé en main est une construction entièrement réalisée par un promoteur à ses frais et cédée ensuite à un acquéreur.

Article 159 : La vente en l'état futur d'achèvement est une vente dans laquelle le prix est payé au fur et à

mesure de l'exécution des travaux.

Article 160 : Les règles générales relatives à la conclusion des contrats restent applicables en matière de vente immobilière.

Article 161 : Tout transfert de droit de propriété immobilière en zone urbaine, périurbaine ou rurale est subordonné, sous peine de nullité absolue du contrat, à l'immatriculation de l'immeuble qui en est l'objet.

Article 162 : Toute vente immobilière doit être précédée de l'immatriculation du fonds de terre ou de l'immeuble qui en est l'objet.

Article 163 : Doivent être constatés par acte notarié :

1- tous faits, conventions ou sentences ayant pour effet de constituer, transmettre, déclarer, modifier ou éteindre un droit réel immobilier, d'en changer le titulaire ou les conditions d'existence ;

2- tous baux d'immeubles excédant trois (3) années ;

3- toute quittance ou cession d'une somme équivalent à plus d'une année de loyer ou de fermage non échu.

(A suivre)

AVIS DE DECES

La famille Adzo Mibieku au Ghana

La famille Gbégnédji au Togo, Ghana, et en Europe

Les enfants Leticia Attipoe, Kafui, Kplola Olivia Senaya, Suzanne, Sela, Felix Bloda Gbégnédji, leurs cousins, cousines et leurs enfants

Ont le vif regret de vous faire part du rappel vers Le Seigneur de leur très chère et regrettée fille, sœur, cousine, tante, épouse, mère et grand-mère:

Janet Adzo Mibiekou, Epouse Gbégnédji

Revendeuse de tissus pagnes au Grand-marché de Lomé-Adawlato survenu le 2 juillet 2018 à Lomé à l'âge de 91 ans



Programme des obsèques

Vendredi 10 août 2018 : Veillée de prières et de chants

Samedi 11 août 2018 : Levée du corps suivie de l'inhumation

Maison mortuaire : Maison Adzo Mibieku à Afifé Nolofo au Ghana.

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



**BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants**

www.boaogo.com



BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK



annonce



Prêt scolaire

0%

Sur 12 mois*

*Offre soumise à conditions

CAT Credit



Nous finançons l'éducation de nos
futurs leaders

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

